

douane excessifs, et leur communiquer certaines de nos connaissances technologiques.

Le pays a besoin d'être conduit d'une main ferme au moment où nous entamons le deuxième siècle de la Confédération. Le gouvernement et le Parlement doivent s'efforcer de faire du Canada un endroit où chaque enfant aura suffisamment à manger, où chaque étudiant qui le désire pourra poursuivre ses études, où chaque personne qui veut travailler trouvera un emploi, où chaque famille qui veut posséder une demeure pourra la construire. Nous voulons faire de ce pays une terre où toutes les personnes âgées pourront vivre dans la dignité et où les jeunes gens pourront mener des vies utiles qui ont un sens. Mais par-dessus tout nous devons veiller à ce que notre pays partage avec d'autres moins fortunés certains des dons de la divine Providence.

Il est dit quelque part dans le discours du trône que ce que nous réserve l'avenir dépendra de ce que nous accomplissons aujourd'hui. Je souscris à cette opinion. Si elle est exacte, mettons-nous donc au travail. Comme le disait le feu président Kennedy: «Commençons».

[Français]

**M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je n'ai pas voulu interrompre l'honorable député au cours de ses remarques, d'abord, parce qu'elles m'intéressent et ensuite par courtoisie, mais aussitôt qu'il eut proposé son sous-amendement, je m'en suis procuré une copie et j'ai eu la surprise de constater qu'il n'existait pas de copie française.

Je présume que c'est une erreur cléricale ou un oubli. Je ne peux m'imaginer que ce serait un geste systématique de la part du chef du Nouveau parti démocratique (M. Douglas).

De toute façon, puis-je lui demander s'il existe des copies françaises et si nous pourrions en avoir?

[Traduction]

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès des députés et de la Chambre. Hier j'avais été chargé par la Commission canadienne du centenaire de prendre la parole à la réunion internationale prévue à l'occasion du centenaire. Je suis rentré très tard chez moi et j'ai eu très peu de temps pour m'occuper de ce sous-amendement. La traduction n'en est pas encore terminée, mais j'assure mon honorable ami qu'elle ne tardera pas et qu'il en recevra un exemplaire.

• (12.30 p.m.)

[Français]

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, mes premières paroles seront pour

féliciter le proposeur de l'Adresse en réponse au discours du trône, l'honorable député de Burin-Burgeo (M. Jamieson), ainsi que le comotionnaire, le député de Nicolet-Yamaska (M. Côté).

J'ai écouté attentivement le proposeur qui, il y a 18 ans seulement, n'était pas citoyen canadien,—il était terreneuviens,—et j'ai beaucoup apprécié la façon dont il s'est exprimé à l'endroit du Canada car, il y a 18 ans, il votait contre l'adhésion de Terre-Neuve au Canada. Or, après 18 ans comme citoyen de ce pays, l'honorable député nous a dit, avec conviction et enthousiasme, toute la joie et la satisfaction qu'il éprouve d'être maintenant un citoyen canadien et qu'il ne changerait pas son identité contre aucune autre au monde. Il est fier d'être Canadien.

Le comotionnaire de l'Adresse appartient à une famille bien connue qui a des racines profondes dans la province de Québec. Il s'est plu à encenser le gouvernement. Il a traité d'une question qui nous tient fort à cœur, soit la question agricole dont je parlerai tout à l'heure.

Avant de commenter cette partie de son discours sur l'agriculture, monsieur l'Orateur, je m'en voudrais de ne pas exprimer mon désappointement à l'endroit du discours du trône. C'est une déception qui se renouvelle chaque année depuis cinq ans, je dirais même depuis 21 ans. Au fait, j'ai été élu député de la circonscription de Pontiac en 1946, et les discours du trône se sont ressemblés considérablement pendant toute cette longue période de 21 années.

On y présente du vague, de bonnes intentions, mais quand on sait que même l'enfer est pavé de bonnes intentions, on se demande où l'on va avec ces discours vides de sens. On promet de présenter quelque chose et, comme disait hier le chef de l'opposition (M. Diefenbaker), on se répète. Par exemple, le projet d'établir la société de développement du Canada est encore mentionné dans ce discours du trône: il l'était l'an dernier, il l'était il y a deux ans et même il y a trois ans.

Tout ce que je trouve dans ce discours qui est de nature à ouvrir les yeux de toute la population, c'est cette déclaration:

Sur notre moitié du continent, nos ancêtres ont dû soutenir, contre la nature, une lutte d'une extrême âpreté. Aujourd'hui, c'est l'injustice sociale, la médiocrité culturelle, la stagnation spirituelle et l'intolérance sous toutes ses formes qu'il faut surtout combattre.

Or, les conseillers de Sa Majesté, en l'occurrence le gouvernement, reconnaissent que nous avons une lutte à faire contre l'injustice sociale parce que, justement, nous savons qu'elle existe dans plusieurs coins de notre pays, non pas seulement dans un seul coin.